



Technicien·ne maintenance des installations techniques

Catégorie B

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

Direction Patrimoine Bâti

Effectif : 242

Leur raison d'être : La Direction du Patrimoine Bâti est une Direction mutualisée chargée de la stratégie patrimoniale, la maintenance et l'amélioration du patrimoine bâti et du parc auto de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole. C'est une direction stratégique de la collectivité, devant répondre aux enjeux majeurs de la maintenance en bon état d'un patrimoine bâti important et diversifié (écoles, gymnases, équipements culturels, parkings en ouvrage...), en coordination étroite avec les directions d'opération représentant les politiques publiques sectorielles liées à l'activité de ces bâtiments (éducation, culture, sport, vie associative...)

Service :

Maintenance Sécurité Energie

L'équipe : Le service vise à garantir la fonctionnalité, la conformité et la durabilité des bâtiments municipaux et métropolitains

Effectif Service : 24

Le sens de ce poste :

Assurer le fonctionnement, la conformité et l'efficacité à long terme des installations techniques dans les bâtiments communaux et métropolitains

Vos principales missions :

1-Assurer la maintenance, la conformité et la performance des installations existantes (30%)

Organiser l'exécution de marchés de maintenance et d'exploitation des installations techniques

2-Assurer le remplacement des installations techniques vétustes (70%)

Organiser l'exécution de marchés de travaux pour le renouvellement des installations techniques

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Rigueur et autonomie
- Organisation et anticipation
- Capacité à travailler en équipe, facilitation des relations

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Permis B obligatoire
- Habilitation électrique
- Formation initiale BUT ou Licence professionnelle
- Connaissance en marchés publics

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissance de l'environnement territorial

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 37h30 hebdomadaires ouvrant droit à 15 jours de RTT par an au prorata du temps de présence

Lieu de travail : 12 rue de Viarmes – 35000 RENNES

Matériel(s) à disposition : un micro-ordinateur, une documentation réglementaire et technique, un véhicule de service mutualisé (voiture, vélo), un téléphone portable

Missions de suppléance : Sans objet

Télétravail : Non

Autres : Sans objet

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Techniciens Territoriaux

Parcours : /

Éléments complémentaires de rémunération : Sans objet

N° du poste : /

Date de mise à jour de la fiche de poste : 06/11/2025